

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 1

Rubrik: Chronique : Georges Plomb

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Echec à la dame : l'Assemblée fédérale - le 7 décembre - a refusé d'élire la première femme de l'histoire suisse au gouvernement central. Non, elle a préféré y mettre deux nouveaux hommes. Le socialiste de Soleure Otto Stich et le radical vaudois Jean-Pascal Delamuraz. Alors que Delamuraz était le candidat officiel de son parti, Stich n'était qu'un « outsider ». Première victime : Lilian Uchtenhagen, candidate officielle des socialistes - Soleuroise de naissance, Bâloise de la campagne par mariage, élue à Zurich. Une femme brillante mais curieusement redoutée. Deuxième victime : Robert Ducret, radical genevois, challenger numéro un de Delamuraz, mis sur orbite pour rendre au canton de Genève un siège au Conseil fédéral perdu depuis... 1919 !

La démission des conseillers fédéraux Willi Ritschard (qui mourra peu après) et Georges-André Chevallaz met le feu aux poudres. Deux sièges du gouvernement central, l'un socialiste l'autre radical, sont à repourvoir. Très vite, deux premiers favoris se dégagent. Lilian Uchtenhagen pour les socialistes. Jean-Pascal Delamuraz pour les radicaux. Leurs partis respectifs, comme prévu, en font leurs candidats officiels.

Match Vaud-Genève

12 novembre : le groupe socialiste des Chambres fédérales désigne Lilian Uchtenhagen au deuxième tour de scrutin par 31 voix (juste la majorité absolue). Le Saint-Gallois et Argovien Hans Schmid obtient 22 voix, le Soleurois Otto Stich 8 voix. Sur le moment beaucoup de gens croient Otto Stich, 56 ans, Conseiller national pendant 20 ans, Directeur du groupe COOP, hors course.

28 novembre : le groupe radical désigne Jean-Pascal Delamuraz - 47 ans - au troisième tour de scrutin par 33 voix (juste la majorité absolue aussi). Le Genevois Robert Ducret le suit avec 26 voix, le Tessinois Pier Felice Barchi avec 6. Sur le moment, beaucoup de gens donne à Robert Ducret de grandes chances de refaire le terrain perdu.

Les circonstances ne semblent pas favorables à Jean-Pascal Delamuraz. Des rumeurs malsaines - et

sans l'ombre d'une preuve tangible - courent sur la vie privée du candidat vaudois. Les amis genevois de Robert Ducret mènent une campagne très vive pour le déloger (si les Genevois sont absents du Conseil fédéral depuis 1919, les Vaudois, sauf trois brèves interruptions, y campent en permanence). Côté qualités politiques, les deux hommes sont près de se valoir. Delamuraz est tour à tour syndic de Lausanne et Conseiller d'Etat vaudois, Ducret Conseiller d'Etat genevois. Delamuraz n'a qu'un gros avantage sur Ducret : il est mieux connu en Berne fédérale. Alors que le Vaudois est Conseiller national depuis 1975, le Genevois n'est Conseiller aux Etats que depuis les élections du 23 octobre. Il a beau présider depuis peu la Conférence des directeurs cantonaux des finances, cela ne suffit pas à refaire le terrain. Cet avantage de Delamuraz, le moment de l'élection venu, se révélera décisif. Mais les péripéties de la succession du socialiste Willi Ritschard et les démêlés de la candidature Lilian Uchtenhagen vont, paradoxalement, augmenter encore ses chances. Assez drôlement, les socialistes, eux aussi, ne cesseront de lui apporter leur appui.

Le calvaire

de Lilian Uchtenhagen

Lilian Uchtenhagen, elle, ne cessera d'être gravement menacée. De larges tranches du Parlement central

restent durablement allergiques à cette Conseillère nationale hors du commun. Rien n'y fera : ni le soutien d'une partie de la presse et des médias (notamment du groupe de journaux Ringier, le plus grand de Suisse), ni des sondages d'opinion triomphaux en sa faveur, ni les compétences économiques et financières de la candidate.

Ce qu'on lui reproche, notamment dans les rangs bourgeois, n'est pas toujours limpide. Son élection sur une liste zurichoise - alors que le Conseil fédéral compte déjà un Zurichois - est, à peu près la seule chose concrète avancée contre elle. Presque tout le reste relève de l'irrationnel et, peut-être, de la misogynie pure et simple. Lilian Uchtenhagen dérange par un ton volontiers élitaire et hautain (mais des conseillers fédéraux masculins comme Hans Schaffner ou Pierre Graber - remarquables hommes d'Etat - l'avaient tout autant). On lui prête des défauts de caractère, une fragilité nerveuse - sans l'ombre d'une certitude. Lilian Uchtenhagen est parfois admirée, rarement aimée.

Du coup, les partis bourgeois représentés au Conseil fédéral - radicaux, démocrates-chrétiens, démocrates du centre - se mettent à rechercher fébrilement, dans les rangs socialistes, des candidatures de rechange. Les socialistes le devinent. Leur président, le Conseiller national bâlois Helmut Hubacher, prend des risques. Il menace de quitter la coalition gouvernementale si Lilian Uchtenhagen - ou tout autre socialiste disposant de solides appuis dans le groupe parlementaire - est éliminée au profit de personnalités peu ou pas soutenues. Déclaration aussitôt considérée comme une

provocation par les partis bourgeois. Lilian Uchtenhagen commence à souffrir du parrainage un rien encombrant du président Hubacher.

Puis, les candidats socialistes de rechange s'évanouissent les uns après les autres. Le Bernois Fritz Reimann - président de l'Union syndicale suisse - fait savoir publiquement qu'il n'est pas en lice. Le Saint-Gallois et Argovien Hans Schmid est bloqué net par le bureau de l'Assemblée fédérale. Il est déclaré inéligible s'il ne renonce pas à son droit de cité saint-gallois **avant** l'élection (le Conseil fédéral compte déjà un Saint-Gallois : Kurt Furgler). Le Chancelier de la Confédération Walter Buser - probablement sur la ferme pression du groupe socialiste des Chambres - fait savoir, à la veille du 7 décembre, qu'il ne saurait accepter une élection.

Complot contre une femme

Il n'en reste plus beaucoup, de candidats socialistes de rechange. Deux exactement. Edouard Belser de Bâle-Campagne (41 ans) et Otto Stich de Soleure (56 ans). Il ne reste plus beaucoup de temps non plus. L'Assemblée fédérale s'ouvre dans moins de quinze heures. Les démocrates-chrétiens et les démocrates du centre, qui avaient décidé une liberté de vote généralisée, ont déjà suspendu leurs réunions respectives. Seuls les radicaux - maintenant le plus grand groupe des Chambres fédérales - ont le temps de réagir.

Le rythme s'accélère. Des contacts secrets sont noués entre les états-majors des trois grandes formations bourgeoises. Objectif : trouver à tout prix une contre candidature à Lilian Uchtenhagen et « assurer » l'élection du candidat radical Delamuraz. En début de soirée, le « ticket » est trouvé : ce sera Stich - Delamuraz. Le mot de passe est transmis à toute allure - jusque dans les tavernes bernoises les plus reculées. Le mercredi 7 décembre à huit heures - ouverture de l'Assemblée fédérale - tout le monde est au courant. Otto Stich et Jean-Pascal Delamuraz sont élus au premier tour de scrutin :

- Otto Stich (124 voix) bat Lilian Uchtenhagen (96 voix).
- Jean-Pascal Delamuraz (130 voix) bat Robert Ducret (53 voix).

Jamais depuis 1973 - élection-surprise des Conseillers fédéraux Willi Ritschard, Hans Hürlimann et Georges-André Chevallaz - le Palais fédéral n'a pareillement tangué. Mais les soubresauts de 1983 sont peut-être plus redoutables pour l'avenir de la « formule magique » du gouvernement central. C'est-à-dire pour la présence au Conseil fédéral dans un équilibre quasiment proportionnel des quatre plus grandes forces : deux socialistes, deux radicaux, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre.

Socialistes : humiliation double

Cette fois, les socialistes sont les seuls dindons de la farce. C'est la

troisième fois en quatorze ans qu'ils se font imposer un Conseiller fédéral (les deux premiers, Hans-Peter Tschudi et Willi Ritschard, se révélèrent, il est vrai, d'excellentes surprises). Pire, la victime de ce jeu de massacre est une femme. La première candidate de l'histoire du gouvernement central. Humiliation double : celle des « Bourgeois » sur les socialistes, celle des 221 hommes sur les 25 femmes des Chambres fédérales. Au parti socialiste, un nombre croissant de voix s'interrogent. Peut-on continuer comme ça ? Quelque chose -vingt-quatre ans après l'inauguration de la « formule magique » - vient de se fêter.

Georges Plomb



Imprimerie Tschumi-Taupin

S.A.R.L. au capital de 100.000 francs



LA QUALITÉ SUISSE

(6) 439.37.07

24, rue de Dammarie · 77000 Melun

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU

“BRONZE ACIOR”

« PROCÉDÉS SCHAAD »

S.A. AU CAPITAL DE 2 291 600 F

Siège Social : 27540 IVRY-LA-BATAILLE (Eure)

Usine : 27750 LA COUTURE-BOUSSEY (Eure)

Téléphone : (32) 36.75.54

Télex : ACIOR 770 050 F

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

CUPRO-ALUMINIUMS

coulés par gravité en coquilles de précision

Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES



MARBRERIE JEAN-BERNARD

(entreprise franco suisse)

S.A.R.L.

DANS TOUTE LA FRANCE

- CONSTRUCTION DE CAVEAU
- MONUMENTS-FUNERAIRES
- TRANSPORT DE CORPS

6, Boulevard Rodin - 92130 Issy les Moulineaux

Tél. : 645-14-07

54, Rue du Pont Colbert - 78000 VERSAILLES

Tél. : 021.61.93